

## Evolution de la quantité de DMA collectée (par habitant) entre l'année N-1 et N

Cet indicateur de performance se rattache à la sous-fonction 1-1 "Prévenir la production des déchets ménagers et assimilés" et permet notamment de mesurer le résultat des actions préventives de réduction des quantités de déchets (voir limites d'interprétation ci-après).

**Définition des termes** **Déchets collectés** » déchets ménagers et assimilés (DMA) y compris les déchets dangereux, les déchets collectés sélectivement, par apports volontaires ou en porte à porte, et les déchets encombrants (en déchetteries, etc.).

### Données à mobiliser pour la construction de l'indicateur

- Quantité de déchets collectés pour l'année N en kg/habitant/an noté A
- Quantité de déchets collectés pour l'année N - 1 en kg/habitant/an noté B

**Modes de calcul** Evolution de la quantité de DMA collectée (par habitant) entre l'année N-1 et N =  $(A-B) / B \times 100$

**Périodicité d'actualisation** annuelle

**Niveau de précision** quantitatif : au dixième

**Unité de mesure** % (préciser le signe + ou -) » - signifie plus performant

### Informations complémentaires et limites de l'indicateur

Il est en fait plus facile de connaître la quantité collectée que la quantité produite.

Une différence peut notamment résulter du développement **du compostage individuel**, mais celui-ci est susceptible d'être assimilé à une réduction à la source.

La variation de la quantité **de déchets végétaux** collectés peut aussi avoir une incidence marquée sur l'évolution de la quantité de DMA collectée.

**Cependant, si la collectivité est en mesure de connaître la quantité de déchets produits, cette valeur pourra être utilisée à la place de la quantité collectée.**

Les déchets en question étant des DMA, il se peut aussi que des producteurs, en particulier suite à l'application ou au renchérissement de la redevance spéciale, fassent désormais appel à **des prestataires privés**. Si ce transfert peut être estimé (quantifié), un correctif pourra être apporté, pour raisonner à "géométrie constante".

Un calcul par habitant (tonnage rapporté au nombre d'habitants, avec un correctif éventuel visant à tenir compte de la population saisonnière) permet de tenir compte **des variations démographiques**. Cette remarque vaut, d'une façon plus générale, pour d'autres indicateurs.

La variation enregistrée peut aussi être imputable à d'autres facteurs, par exemple **la croissance ou la décroissance économique, la baisse du pouvoir d'achat des ménages, des allègements de produits ou diverses autres initiatives émanant d'autres acteurs**.

Ce qui a été retenu est un indicateur de résultat "global". Pour autant, il ne sera pas inutile, à titre complémentaire, que la collectivité locale fournisse **une liste des actions de prévention engagées**, sachant que certaines ne trouveront qu'à terme leur pleine efficacité.